



AR-CO-2020-09

ARRETE DU PRESIDENT FIXANT LA COMPOSITION DU JURY DES CONCOURS DE CADRE TERRITORIAL DE SANTE PARAMEDICAL DE 2^{ème} CLASSE, SPECIALITE INFIRMIER CADRE DE SANTE – SESSION 2020

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aude,

VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

VU le décret n°2012-1420 du 18 décembre 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des infirmiers territoriaux en soins généraux,

VU le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

VU le décret n°2016-336 du 21 mars 2016 portant statut particulier du cadre d'emplois des cadres territoriaux de santé paramédicaux,

VU l'arrêté n°AR-CO-2019-49 portant ouverture des concours de cadre territorial de santé paramédical de 2^{ème} classe, spécialité infirmier cadre de santé – session 2020,

VU l'arrêté fixant la liste des personnes habilitées à siéger en jury pour l'année 2020,

VU le PV de tirage au sort des représentants de la CAP,

VU la désignation du représentant du CNFPT,

VU le règlement général des concours et examens professionnels organisés par les Centres de gestion de la fonction publique territoriale de la région Occitanie,

ARRETE

Article 1^{er} : Composition du jury

Collège des élus	Madame MARTIN Nicole , Présidente du jury, Maire de Ricaud (11) Monsieur ADIVEZE Marc , Président suppléant, Adjoint au Maire d'Alairac (11),
Collège des fonctionnaires	Représentant CAP , Madame ROGER Anne , tiré au sort au sein de la catégorie A, Représentant du CNFPT , Madame MALAPLATE Laurence ,
Collège des personnalités qualifiées	Monsieur GIROUD Pierre , Directeur territorial, Directeur de l'EHPAD de Belpech, retraité (11), Monsieur MAMOU Belkacem , Attaché territorial, Directeur du service maintien à domicile, CIAS Carcassonne Agglo Solidarité (11),

Article 2 : Publicité

La Directrice du CDG 11 est chargée de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera transmise à Madame la Préfète de l'Aude.

Le président :

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat le ~~17~~17/03/2020 et de sa publication le ~~17~~17/03/2020.

A Carcassonne, le 17/03/2020

Le Président du CDG 11,



The image shows a blue ink signature of R. ADIVEZE over a circular official stamp. The stamp contains the text 'Département de l'Aude' and 'RÉPUBLIQUE FRANÇAISE' around the perimeter.

R.ADIVEZE

Officier de la Légion d'Honneur